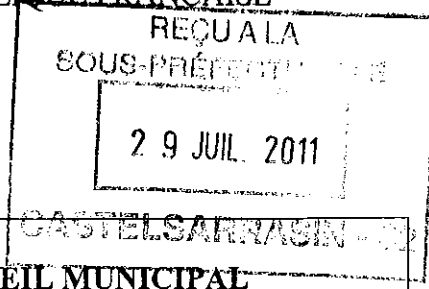


DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE ONZE LE 28 juillet (28/07/2011)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 juillet 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHEs), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), M. Bernard REDON, (représenté par M. MOTHEs), **Adjoints,**

Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. ROUX), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. BOUSQUET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Guy ROQUEFORT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. MOTHEs Didier est nommé secrétaire de séance.

**06 – 28 Juillet 2011**

**DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE MISSION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSEE (PSC – AGENT CONTRACTUEL DE CATEGORIE A) ET APPROBATION DE SON PLAN DE FINANCEMENT**

**Rapporteur :** Monsieur BOUSQUET

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de rénovation du musée Marguerite-Vidal dans la perspective d'une mise en valeur globale du site abbatial suite à l'attribution par le conseil régional de l'appellation « Grands sites de Midi-Pyrénées ».

Il indique, qu'à cet effet, il y aura lieu de finaliser le projet scientifique et culturel du musée (PSC) afin d'y inclure un volet significatif concernant la politique des publics et de le rédiger définitivement selon une mise en forme qui réponde aux normes du service des Musées de France.

Ce projet nécessitant des compétences pointues dans les domaines du patrimoine, de l'histoire et de l'archéologie, il propose à l'assemblée de recruter un chargé de mission et de créer un emploi contractuel de catégorie A correspondant dans les conditions suivantes :

EMPLOI	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE		DUREE DU CONTRAT		Rémunération			
			du	au	Classe	Grade	II	IV
Chargé de mission pour la finalisation du projet scientifique et culturel du musée (PSC)	temps complet	35 H	01-09-2011	28-02-2012	attaché territorial de conservation du patrimoine	3 <sup>ème</sup>	465	407

Par ailleurs, il informe les membres du conseil municipal de l'éligibilité de cet emploi à une aide de l'Etat qu'il propose de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées suivant le plan de financement ci-après :

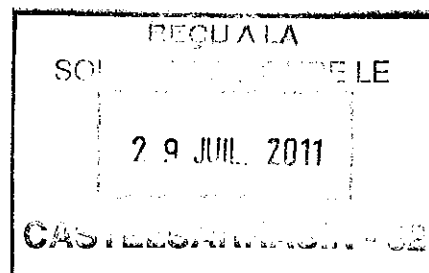
	DEPENSES	RECETTES
Rémunération	15.400 €	
Aide de l'Etat (DRAC) 70%		10.780 €
Part communale		4.620 €
	<b>15.400 €</b>	<b>15.400 €</b>

- ✓ **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- ✓ **Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- ✓ **Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 3 - **alinéa 5**,
- ✓ **Considérant** que la nature des fonctions d'un directeur de l'action culturelle et du patrimoine justifie la création d'un emploi contractuel de catégorie A,
- ✓ **Sur rapport de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré,**

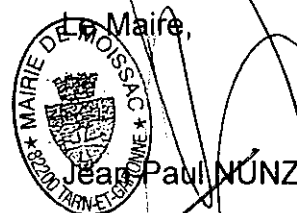
**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DECIDE**

- **d'APPROUVER** la création de l'emploi tel que décrit ci-dessus,
- **d'APPROUVER** le plan de financement de l'emploi tel que décrit ci-dessus,
- de **SOLLICITER** l'aide de l'Etat pour le financement de cet emploi auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées à hauteur de 70 % de son coût,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.



Pour copie conforme  
Moissac le 29 Juillet 2011



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :